



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intégration des GIEQ dans le plan pour la formation et la qualification

Question écrite n° 40729

Texte de la question

M. Pierre Cordier interroge Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur l'intégration des GIEQ dans le plan pour la formation et la qualification. Lors de son intervention du 12 juillet 2021, le Président de la République a annoncé un plan massif de formation et de requalification des chômeurs de longue durée. Cette question est au cœur des enjeux économiques et sociaux du pays, en particulier dans les Ardennes, à l'heure où malgré un niveau de chômage important les entreprises rencontrent de réelles difficultés de recrutement. Grâce à leurs 7 000 entreprises adhérentes, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GIEQ) s'appuient depuis 30 ans sur la formation et l'accès à la qualification comme levier de l'insertion professionnelle. Ils utilisent les contrats en alternance, principalement le contrat de professionnalisation qui est bien adapté aux besoins de ces publics et des entreprises. Ils réalisent l'ingénierie des parcours et un accompagnement social et professionnel afin d'éviter les ruptures, de s'assurer de la montée en compétences et de la bonne intégration dans l'entreprise. Les GIEQ constituent ainsi un exemple original et particulièrement efficace et ont un rôle à jouer au service des publics éloignés de l'emploi. Alors que les GIEQ ont intégré le pacte ambition pour l'insertion par l'activité économique (IAE), trois objectifs sont désormais indispensables : la prise en compte des GIEQ par l'État dans ses politiques de formation et d'insertion, la sécurisation de la ligne budgétaire GIEQ qui repose en partie sur le plan d'investissement dans les compétences (PIC) et enfin un meilleur financement de l'accompagnement réalisé par les GIEQ. Il lui demande donc de lui confirmer que les GIEQ seront bien intégrés dans le plan annoncé par le Président de la République pour la formation et la qualification.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40729

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 août 2021](#), page 6384

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)